RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT HAUTE-LOIRE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT

NON	ABRE DE MEMI	BRES
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 06 mars 2025

N°25-03-05

Date de la convocation 27 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le six mars

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espace Culturel Le Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents:

M. Frédéric GIRODET, Maire – Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M. Jean FERNANDES et Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjoints – Mme Pamela MARODON et M. Denis SALANON, Conseillers Municipaux Délégués – M. Joël AUROUZE, M. David CHAUDIER, Mme Maguy FOULTIER, M. Jean FOURNEL, M. Patrice FRANÇON, Mme Christine GALAMBAUD, Mme Emilie MASSARDIER, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Véronique MAURIN, Mme Maryline MOUNIER, M. Christophe PIOT et Mme Anne VINSON, Conseillers Municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

M. André MOLLE qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER. Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN.

Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à M. Jean FERNANDES. Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB.

M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Anne VINSON.

Absents excusés sans pouvoir

Néant

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet: Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget Energies Renouvelables

Sous la présidence de Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjointe aux finances et au personnel communal, le conseil municipal examine le compte financier unique 2024 du budget annexe « énergies renouvelables », qui s'établit ainsi :

AR Prefecture

043-214302051-20250306-25_03_05-DE Reçu le 13/03/2025 Publié le 13/03/2025

Section de Fonctionnement :

0.00 €	
0.00 €	
0.00 €	
0.00 €	
0.00 €	

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice :	0.00 €
Recettes de l'exercice :	300.00 €
Résultat de l'exercice :	300.00 €
Excédent antérieur :	0.00 €
Excédent global:	300.00 €

Hors de la présence de M. Frédéric GIRODET, Maire, le conseil municipal ARRETE les résultats définitifs et APPROUVE à l'unanimité le compte financier unique 2024 du budget annexe « énergies renouvelables ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits A Saint-Just-Malmont, le 6 mars 2025

Le Maire, Frédéric GIRODET La secrétaire de séance Mme Emilie MASSARDIER



AR Prefecture

043-214302051-20250306-25_03_05-DE Reçu le 13/03/2025 Publié le 13/03/2025